

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 30 juin 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO
Nicole BERNARD
Philippe BOLMONT
Yohan DECLOMESNIL
Michel GROSS

Françoise LAPICQUE
Jean-Claude LIEBON
Julie PILLETTE
Christophe PORTE
Anthony SCREMIN

Bernard SIMONIN
Corinne STOFFEL
Dominique THIRION

Hervé VAZART (CD10)
Alain PERRON (CD51)

Claude BERNARDIN (CD54)
Nicolas VEJUX (CD67)

Claude SPIECKER (CD68)
Etienne ROBERT (CD88)

Excusés :

Philippe BORDES
Jean-Marie DEPARDIEU
Jean-Luc HOSY
Jean-Emmanuel LEGRY

Adeline LENGERT
Michel MARTIN
Julien DUPONT (CD08)
Yann DEPRE (CD52)

Catherine GERMAIN (CD55)
Françoise NOMINE (CD57)

Absent : néant

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Conseiller Technique Sportif
Guillaume SIMONIN, Conseiller Technique Sportif

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD,
ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il fait part des nombreux excusés retenus par leur activité professionnelle.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD fait part de ses 2 déplacements à Metz : le premier pour la remise du trophée de champion de France en PRO A pour les féminines, le second concernant le site de Metz du Pôle Espoirs de la Ligue du Grand Est, ainsi qu'une rencontre

avec le Président du club pour leur projet de création d'un centre d'entraînement et de formation.

Il annonce recevoir beaucoup d'invitations de la part de clubs pour assister à leur Assemblée Générale, mais ne pourra évidemment toutes les honorer. Il pense par ailleurs que ce sont les Présidents de Comités Départementaux qui seront les plus aptes à assister à ces Assemblées Générales.

Il demande aux Présidents de Comités Départementaux d'informer aux plus tôt des dates de leurs Assemblées Générales respectives afin de pouvoir établir la liste des représentants de la Ligue qui y assisteront et qui représenteront le Président de la LGETT.

Pierre BLANCHARD annonce avoir adressé un courrier au Président de la FFTT pour lui annoncer que la LGETT se portait candidate pour la mise en place, dès sa création, du BPJEPS TT par apprentissage en partenariat avec le CFA Form'As et le CREPS de Nancy.

Il fait également part de l'appel à candidature lancée par la Ligue pour un poste de secrétaire-comptable à compter du 1er septembre 2017, en remplacement de la secrétaire de l'ancienne Ligue de Champagne Ardenne, Annick FONTAINE, qui arrête ses fonctions au 30 juin 2017.

Il demande pour finir à ce que les documents préparatoires aux travaux du Conseil de Ligue et de Bureau de Ligue ne soient pas diffusés en dehors des membres de ces deux instances. Il s'agit en effet de documents permettant d'avoir une discussion au sein de ces instances, et ne sont en aucun cas un recueil de décisions qui ne sont pas encore prises.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

2.1- PUBLICATIONS (Jean-Emmanuel LEGRY)

Jean-Emmanuel LEGRY, Vice-Président Délégué, étant retenu par ses activités professionnelles, il a demandé au Directeur Général des Services Vincent BLANCHARD de faire part des dernières activités.

En ce qui concerne l'annuaire régional, il devra être prêt pour la fin juillet afin de pouvoir être diffusé lors des Assemblées Générales des Comités Départementaux dans le courant septembre. Il comportera notamment les informations concernant la LGETT, les différents Comités Départementaux, le calendrier de la saison en cours, les informations concernant les clubs, les règlements sportifs.

Pour la revue régionale, la ligne éditoriale devrait être faite pour la fin juillet, sa première parution étant prévue pour mi-octobre, ce qui implique que les différents articles qui y seront incorporés devront être transmis au plus tard le 30 septembre.

2.2- MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES (Michel MARTIN)

Le Vice-Président Délégué Michel MARTIN étant excusé, retenu par ses activités professionnelles, aucune information nouvelle sur le sujet déjà abordé précédemment.

POINT 3 - FINANCES ET PARTENARIAT

3.1- TARIFS COMPLEMENTAIRES 2017/2018 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président Christophe PORTE présente les derniers tarifs à voter qui concernent les frais d'inscriptions à certaines compétitions régionales.

Hervé VAZART intervient sur la répartition concernant les réaffiliations.

Ces derniers tarifs ayant déjà été adoptés lors du précédent Conseil de Ligue, Christophe PORTE rappelle que l'objectif était d'avoir une réaffiliation inférieure à 200,00 €, et que les Comités Départementaux ont la possibilité d'établir des cotisations départementales selon leurs propres méthodes.

Christophe PORTE évoque néanmoins la question de l'éventuelle modulation du coût de la réaffiliation en fonction du nombre de licenciés, en précisant que cela devra faire l'objet d'une réflexion prochaine.

Les tarifs complémentaires proposés sont adoptés par 16 voix pour et 1 voix contre.

Ensuite Christophe PORTE présente les tarifs administratifs 2017/2018, regroupant les propositions faites par les différentes commissions concernant les pénalités financières. Il précise que la présentation avec un montant minimum et un montant maximum a pour but de permettre aux instances d'appels de pouvoir moduler les sanctions prises par les commissions.

Les tarifs administratifs sont adoptés par 16 voix pour et 1 abstention.

3.2- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général Dominique THIRION fait le point sur la saisie des informations comptables et indique qu'il ne reste plus que le mois de juin à traiter.

Il indique que le plus gros du travail va avoir lieu en juillet, avec la régularisation des clubs mais aussi des comptes de bilan.

Dominique THIRION informe le Conseil de Ligue que le bilan sera très certainement négatif pour la saison 2016-2017.

Actuellement la situation vis-à-vis de l'ancienne ligue de Champagne Ardenne est toujours compliquée, car l'ancien trésorier Didier LINCK n'a toujours pas communiqué les sommes mises en provisions ou en produits à recevoir notamment, dont le montant est important.

Un autre point concerne les amendes des anciens clubs champardennais pour absence aux Assemblées Générales de la Ligue, qui atteignent plus de 3.000 €. Le Conseil de Ligue confirme la décision de ne pas réaffilier les clubs n'ayant pas un solde nul (ou négatif), et d'envoyer un courriel à tous les clubs qui n'ont pas régularisé leur situation.

POINT 4 - SECRETARIAT GENERAL

4.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente des diaporamas sur la situation en licenciés de la LGETT.

Globalement, une seule catégorie est en progression, celle des vétérans (progression de près de 40 % entre 2003 et 2017).

En ce qui concerne la présentation de l'évolution des licenciés traditionnels, Vincent BLANCHARD demande au CD67 le pourquoi de la forte chute enregistrée au cours de la dernière olympiade. Il apparaît que les modalités d'attribution par le Conseil Départemental du Bas-Rhin des aides pour licenciation des jeunes ont évolué sur cette période.

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, indique pour finir que le nombre de clubs a fortement chuté passant de 409 en 2003 à 317 cette saison, confirmant la tendance nationale.

Malheureusement le nombre de licenciés par clubs est resté stable au cours de cette période.

4.2- CALENDRIER POLITIQUE 2017/2018 (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente le calendrier des réunions statutaires pour la saison 2017/2018, les dates annoncées étant adaptées aux obligations calendaires. En cas de nécessité, la tenue de réunions complémentaires sera envisagée.

4.3- LISTE DES MUTATIONS (Emmanuel BARCELO)

Emmanuel BARCELO, Président de la Commission Régionale des Statuts et Règlements, fait le bilan des mutations ordinaires au 30 juin 2017.

On compte 29 mutations féminines dont 4 numérotées et 211 mutations masculines dont 15 numérotés.

Il informe également de deux fusions de clubs, une 3ème étant en cours de validation par la commission.

4.4- COMPTE-RENDU IRD (Philippe BORDES)

En l'absence excusée de Philippe BORDES, Vincent BLANCHARD transmet aux membres du Conseil de Ligue la décision prise par l'IRD concernant le cas de la rencontre de Départementale 2 des Vosges entre Anould et Thaon Cheniménil, ainsi que le courrier qui a été transmis aux intéressés.

POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

5.1- PROJET ASSOCIATIF GLOBAL (Julie PILLETTE)

Julie PILLETTE présente l'état d'avancement du projet associatif global qui reprendra les éléments contenus dans le pré-projet présenté lors d'un précédent Conseil de Ligue.

Le projet se fera avec 3 niveaux de lecture :

- Un poster A3 qui sera une synthèse du projet et qui fera l'objet d'une diffusion importante.
- Un format A4 (qui est présenté en avant-projet aux membres du Conseil) plastifié qui sera diffusé aux élus. Il reprendra les informations et les objectifs pour la durée de l'olympiade.
- Un format A4 papier qui sera diffusé aux clubs et réactualisé chaque saison.

Chacun de ces documents donnera des liens vers le site pour trouver les informations détaillées.

Un questionnaire sera adressé à chaque commission ou branche, qui devra le retourner en un seul exemplaire devant être la synthèse de leurs travaux, besoins et projets.

5.2- DISPOSITIF « PING A L'ECOLE » (Adeline LENGERT)

En l'absence d'Adeline LENGERT pour raisons professionnelles, Philippe BOLMONT et Pierre LEGENDRE présentent l'action dont le déploiement est envisagé pour 2017/2018.

L'objectif est de permettre aux enseignants de pouvoir mettre en place un cycle d'initiation au ping.

Pour cela la Ligue du Grand Est leur mettra à disposition un kit pédagogique modulable comportant entre autres :

- 1 catalogue de séances prêt à l'emploi ;
- 1 DVD ;
- 1 formation ;
- du matériel spécifique.

Cette action devra essayer de se faire au plus proche d'un club, afin que les enfants puissent trouver ensuite une structure pongiste pouvant les accueillir.

Il sera possible d'avoir des conventions avec l'USEP, cette convention devant stipuler la fourniture de la liste nominative des participants à un cycle d'initiation.

5.3- CONFERENCES « OSONS LES PING » (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, fait le point sur les conférences "Osons le ping" organisées dernièrement.

Toutes celles programmées ont bien eu lieu, à savoir à Troyes le 19 mai, à Strasbourg le 13 juin et dans les Ardennes le 23 juin.

En règle générale, la participation a été bonne et la conférence a été bien accueillie.

A noter également que Philippe BOLMONT et Bernard SIMONIN ont rencontré le comité directeur du CD 68 le 15 juin à son invitation.

5.4- PRINCIPES DES CONVENTIONS AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN présente les principes du conventionnement futur avec les Comités Départementaux, chaque convention devant être adaptée aux particularités et à la situation individuelle de chaque Comité.

Il rappelle que la priorité sera donnée à l'accompagnement des clubs dans la recherche d'actions promotionnelles innovantes pour attirer de nouveaux licenciés et trouver de nouveaux publics.

Ces conventions seront mises en place au cours de la saison prochaine. Bernard SIMONIN indique qu'il souhaite rencontrer les responsables de chaque Comité Départemental pour en discuter avec eux avant de les élaborer. Il adressera dès que possible un courrier en ce sens aux Présidents ou Présidentes des Comités Départementaux.

Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité les principes présentés sur le document remis en séance.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- REGLEMENTS SPORTIFS 2017/2018 (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, rappelle que les règlements envoyés et discutés ce soir reprennent les avis validés lors du dernier Conseil de Ligue.

Concernant le championnat par équipes 2017/2018, ils combinent simplement ceux des anciennes ligues et ont été relus sans observations par les anciennes Commission Sportives Régionales.

Suite à la décision fédérale d'autoriser les féminines à participer au championnat par équipe messieurs niveau national, la question se pose désormais de sa mise en application au niveau régional. Compte tenu que les clubs ont déjà transmis leurs engagements pour la phase 1, le Conseil de Ligue après discussion propose d'intégrer aux règlements la possibilité aux féminines de participer sans limitation de nombre au championnat par équipes messieurs niveau régional à compter de la deuxième phase 2017/2018.

Pierre BLANCHARD fait ensuite part d'un mail de Françoise NOMINE, Présidente du Comité de la Moselle, qui souhaiterait l'autorisation de participation des benjamines, minimes filles et cadettes au critérium fédéral départemental messieurs, tout comme cela est envisagé pour les juniors filles et dames.

Après discussion, le Conseil de Ligue adopte, par 18 voix pour et 1 abstention, la modification des règlements proposés pour que, dès la saison 2017/2018, toutes les féminines puissent choisir d'évoluer soit en Régionale Féminine, soit en Départementale Messieurs, avec certaines restrictions.

Tenant compte des modifications ci-dessus, le Conseil de Ligue adopte à l'unanimité les règlements sportifs proposés.

Afin de réfléchir avec les Comités Départementaux sur le devenir du championnat par équipe tant régional que départemental à partir de la saison 2018/2019, le Président Pierre BLANCHARD annonce qu'un temps de discussion sera prévu lors du traditionnel colloque de la Zone 5 qui se tiendra les 26 et 27 août prochains à Schiltigheim pendant les Eurominichamp's.

Le dimanche matin sera ainsi réservé à des thématiques propres à chaque Ligue et, pour le Grand Est, cela consistera en une réflexion sur le championnat par équipes. Les Comités Départementaux sont invités à faire participer les présidents de leur Commission Sportive Départementale (ou un de leur représentant) à cette journée.

Le Président Pierre BLANCHARD termine en rappelant que, si réforme il y a, elle ne doit pas se traduire par une perte de recettes financières tant pour la Ligue que pour les Comités Départementaux, tout en ayant pour objectif premier le service aux clubs et la proximité géographique.

6.2- DESIGNATION DES ORGANISATEURS DES EPREUVES REGIONALES 2017/2018 (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, présente les différentes attributions des compétitions régionales pour la saison prochaine, en apportant certaines précisions.

Pour les tournois, les clubs en doublon sur une même date en ont été informés afin, s'ils le souhaitent, d'essayer de trouver une autre date libre.

Concernant l'autorisation ou non d'un tournoi en même temps qu'une compétition régionale, et après discussion et propositions diverses, le Conseil de Ligue s'accorde sur le principe suivant :

- si le tournoi est en même temps qu'une compétition régionale sur inscription
 - possibilité d'homologation ou d'accord avec une restriction si la compétition régionale a lieu dans le même département que le tournoi : tournoi interdit aux joueurs de la Ligue pouvant être concernés par la compétition régionale
- si le tournoi est en même temps qu'une compétition régionale sur qualification
 - possibilité d'homologation ou d'accord avec une restriction : tournoi interdit aux joueurs de la Ligue qualifiés et aux remplaçants éventuels pour la compétition régionale

Tenant compte des propositions ci-dessus, le Conseil de Ligue adopte à l'unanimité la liste des organisateurs 2017/2018.

6.3- LISTE DES CADRES NOMMES LORS DE LA SAISON 2016/2017 (Yohan DECLOMESNIL)

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, présente pour information la liste des candidats reçus aux différents grades en arbitrage, validés par la CRA.

6.4- INFOS DE LA COMMISSION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (Anthony SCREMIN)

Anthony SCREMIN, Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, rappelle que la CREF est une commission transverse qui regroupe la formation des arbitres, des dirigeants, des salariés et des techniciens.

Il revient brièvement sur le compte-rendu distribué de leur dernière réunion de commission et annonce qu'en ce qui concerne les emplois et leur création, la ligue a deux référents : Bernard SIMONIN et lui-même.

POINT 7 - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN (Pierre BLANCHARD)

Pierre BLANCHARD sollicite l'accord du Conseil de Ligue pour la signature d'une convention de prestation de services avec le Comité Départemental du Bas-Rhin, à leur demande.

Cette convention prévoira des interventions d'un professionnel de la Ligue du Grand Est à hauteur de 250 heures par saison pour épauler le Comité Départemental dans ses actions de Développement.

Le Conseil de Ligue donne son accord à l'unanimité.

POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, fait tout d'abord le point sur les mouvements du personnel.

Annick FONTAINE, qui a signé une rupture conventionnelle acceptée par la DIRECCTE, termine son activité avec la LGETT le 30 juin 2017.

Caroline BURKHART a eu un entretien préalable à un éventuel licenciement le 13 juin. Son licenciement lui a été notifié le 19 juin. Elle bénéficie d'un préavis de deux mois et est dispensée de travail à compter de 1er juillet, le siège de l'ancienne Ligue d'Alsace n'étant plus en fonction.

Suite à l'appel à candidature pour un poste de secrétaire comptable, une dizaine de candidature a été reçue. Sept candidats seront convoqués pour un entretien avec le Président et le Directeur Général des Services dans le début du mois de juillet. L'embauche est prévue à compter du 1er septembre.

Concernant le siège, l'agrandissement des locaux est acquis et le réaménagement est prévu pour la première quinzaine de juillet.

Il termine en annonçant que le site de la Ligue est en phase finale de réalisation. La livraison est faite et il ne reste désormais plus qu'à y incorporer le contenu et faire les derniers ajustements. La mise en ligne se fera comme prévu dans le courant de l'été.

POINT 9 - INFOS CTS

Avant de passer la parole aux CTS, le Président Pierre BLANCHARD s'excuse de l'heure tardif, et annonce que ce traditionnel point des CTS sera mis en début d'ordre du jour lors du prochain Conseil de Ligue.

9.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Guillaume SIMONIN présente rapidement les différentes informations concernant la Technique, que chacun pourra retrouver sur le site de la Ligue.

L'objectif étant d'avoir une présentation, sur ce dernier, simple et claire, chaque thème étant ensuite décliné d'une façon plus complète.

9.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

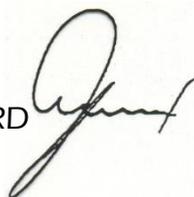
Pierre LEGENDRE déclare n'avoir plus rien de particulier à aborder, les différents points ayant déjà été discutés au préalable lors de Conseil de Ligue.

POINT 10 - DIVERS

Aucune question complémentaire n'est abordée.

La séance est levée à 23h45.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

